



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports**

Pôle d'appui aux politiques jeunesse, engagement et sport
Affaire suivie par : Nathalie LIETARD
Tél. : 03 59 71 34 77
Mail : nathalie.lietard@region-academique-hauts-de-france.fr

20 Square Friant Les 4 Chênes
80039 AMIENS Cedex 01

Amiens, le 05 octobre 2022

La déléguée régionale académique
à

Objet : MJSEA – campagne de recueillement 2022

Mesdames et Messieurs les Présidents,

De nombreuses associations, clubs et structures sont présentes sur notre territoire. Les bénévoles qui les animent sont des personnes qu'il convient de soutenir et d'encourager par l'attribution d'une médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Dans la perspective de présenter des candidatures diversifiées à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au titre des prochaines promotions, il serait particulièrement appréciable de recueillir vos propositions.

Je vous rappelle les conditions minimales à satisfaire pour l'attribution de cette distinction de contingent régional réservée aux éminents services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

- conditions : domicilié en Hauts-de-France, activité bénévole de niveau régional ou multi départemental (dont une en Hauts-de-France)
- médaille de bronze : 6 années d'activités bénévoles
- médaille d'argent : 4 années après l'obtention de la médaille de bronze
soit 10 années d'activités bénévoles
- médaille d'or : 5 années après l'obtention de la médaille d'argent
soit 15 années d'activités bénévoles

Je vous précise que ces distinctions sont attribuées chaque année dans le cadre de deux promotions, le 1^{er} janvier et le 14 juillet.

Il paraît judicieux d'intégrer dans vos propositions un nombre de candidatures féminines et de jeunes en rapport avec la réalité du bénévolat régional.

Vous trouverez, à cet envoi, la fiche de procédure reprenant la totalité des informations concernant l'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif et l'imprimé de proposition au titre du contingent régional.

Je vous remercie pour votre nécessaire concours permettant la viabilité des commissions d'attribution et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'assurance de ma considération distinguée.

P/La déléguée régionale académique,
Le responsable du pôle d'appui
aux politiques jeunesse, engagement et sport,


Jérémie DAVELU

Mesdames et Messieurs les Présidents
du mouvement sportif et associatif

PJ
Fiche de procédure et imprimé de proposition

MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

PROCEDURE AU TITRE DU CONTINGENT REGIONAL

INFORMATIONS GENERALES

L'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif répond aux règles fixées par le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969.

Secteurs d'activité :

Elle est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées honorablement par des **actions bénévoles**, au service :

- de l'éducation physique et des sports,
- des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives,
- des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire,
- d'activités associatives au service de l'intérêt général,
- de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus.

Conditions d'accès et d'éligibilité :

Cette distinction honorifique comprend 3 échelons :

Médaille de bronze : justifier de six années de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Médaille d'argent : justifier de dix années de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, dont quatre années de mérites après la médaille de bronze,

Médaille d'or : justifier de quinze années de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, soit au moins cinq années de mérites après la médaille d'argent.

Sur le contingent régional, le candidat doit **obligatoirement** au moment de la demande :

- **être domicilié dans un des départements des Hauts-de-France,**
- **exercer des activités bénévoles (club ou association) à dimension régionale (ex : arbitre, juge régional, trésorier de ligue) ou à dimension départementale si elles s'étendent sur au moins 2 départements (dont un dans les Hauts-de-France).**

CONSTITUTION DU DOSSIER

La candidature doit être présentée par un tiers qui certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Le dossier se compose :

- d'un imprimé de proposition reprenant l'état civil du candidat, ainsi que la qualité, la nature des mérites en précisant les dates (sans oublier de développer les sigles) et l'avis circonstancié du proposant. Il doit impérativement être signé.
Par ailleurs, toute promotion au grade supérieur suppose l'existence de mérites nouveaux non encore récompensés ou une régularité dans l'investissement.
- d'une photocopie de pièce d'identité ou d'un extrait d'acte de naissance.

Pour tout dossier incomplet, un complément d'information sera demandé auprès du proposant.

Le dossier de proposition est téléchargeable sur le site de la préfecture de région/préfecture du Nord et de la DRAJES.

Lien : <https://www.nord.gouv.fr/Demarches-administratives/Autres-demarches/Distinctions-honorifiques-et-medailles/Medaille-de-la-jeunesse-des-sports-et-de-l-engagement-associatif>

Lien : <https://www1.ac-lille.fr/jeunesse-engagement-sports-education-populaire-et-vie-associative-122701>

CALENDRIER ET ENVOI DU DOSSIER

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est attribuée 2 fois par an à l'occasion du 1^{er} janvier et du 14 juillet.

Le dossier doit parvenir :

- **principalement par email** à l'adresse suivante : pref-mjsea@nord.gouv.fr
- ou par courrier à **Préfecture de région
Cabinet du Préfet
Bureau du protocole, des visites officielles et des distinctions honorifiques
12 rue Jean Sans Peur
CS 20003
59039 LILLE cedex**
- pour les promotions **Bronze** **au plus tard le 15 avril pour la promotion du 14 juillet**
 au plus tard le 1^{er} octobre pour la promotion du 1^{er} janvier
- Argent et Or** **au plus tard le 1^{er} février pour la promotion de juillet**
 au plus tard le 1^{er} août pour la promotion de janvier.

Les dossiers arrivant après ces dates seront instruits pour la promotion suivante.

ATTRIBUTION DE LA MEDAILLE

La médaille de **Bronze** est attribuée par le préfet de région sur proposition du délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Hauts-de-France.

Les décisions concernant les **médailles d'Argent et d'Or** sont prises par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports sur proposition du préfet et sur la base de l'avis du délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Hauts-de-France.

ENVOI DU DIPLOME

Le diplôme est transmis par la Préfecture au service gestionnaire MJSEA puis adressé au récipiendaire par voie postale avec accusé de réception.

CONTACT – CONTINGENT REGIONAL

DRAJES des Hauts-de-France

Gestionnaire : Nathalie LIETARD

Téléphone : 03 59 71 34 77

Mail : nathalie.lietard@region-academique-hauts-de-france.fr OU drajes-papjes@region-academique-hauts-de-france.fr

CONTACT – CONTINGENTS DEPARTEMENTAUX

SDJES 02

Gestionnaire : Aline MARRO

Téléphone : 03 64 16 81 70

Mail : aline.marro@ac-amiens.fr

SDJES 59

Gestionnaire : Emilie BEHAGUE (bronze)

Téléphone : 03 59 71 34 22

Mail : emilie.behague2@ac-lille.fr

Gestionnaire : Bruno DECOCK (or et argent)
Téléphone : 03 59 71 34 92
Mail : bruno.decock@ac-lille.fr

SDJES 60

Gestionnaire : Cyriel BAUDON
Téléphone : 03 60 01 93 90
Mail : cyriel.baudon@ac-amiens.fr

SDJES 62

Gestionnaire : Aurélie SIKORSKI
Téléphone : 03 03 59 71 34 09
Mail : aurelie.sikorski1@ac-lille.fr

SDJES 80

Gestionnaire : Mourad TAIEBI
Téléphone : 03 60 01 93 81
Mail : mourad.taiebi@ac-amiens.fr

MEDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

IMPRIME DE PROPOSITION AU TITRE DU CONTINGENT REGIONAL

- BRONZE** : 6 ans de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif
- ARGENT** : 10 ans de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ET être titulaire depuis au moins 4 ans de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif
- OR** : 15 ans de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ET être titulaire depuis au moins 5 ans de la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

L'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif répond aux règles fixées par le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969.

Informations sur le CANDIDAT ► JOINDRE IMPERATIVEMENT UNE COPIE D'UNE PIECE D'IDENTITE OU UN EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE A LA DEMANDE

Nom	
Nom marital	
Prénom(s) (tels qu'ils figurent sur le pièce d'identité)	
Date de naissance (format : XX / XX / XXXX)	
Lieu de naissance - code postal - pays (pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement)	
Nationalité	
Adresse complète (pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement)	
Téléphone (fixe ou portable)	
Mail	
Situation professionnelle (en activité – sans emploi – retraité(e))	
Profession (en toutes lettres)	
Si vous êtes fonctionnaire, indiquer le ministère de rattachement	
Nom de l'employeur	
Adresse complète de l'employeur	

Informations sur le CANDIDAT ► NOTER LES DISTINCTIONS OBTENUES

Médaille de bronze JSEA le (format : XX / XX / XXXX)	
Médaille d'argent JSEA le (format : XX / XX / XXXX)	
Autres distinctions officielles obtenues ex : palmes académiques, ordre national du mérite, ... (lister et indiquer la date d'obtention et de remise éventuelle)	

Informations sur le CANDIDAT ► ASSOCIATION, CLUB, ..., ACTUEL(LE)**Nom de l'organisme**
(en entier)**Discipline****Adresse complète****Téléphone****Mail****Nom du président****Informations sur le PROPOSANT (autre que le candidat) ► RENSEIGNER LES COORDONNEES TELEPHONIQUE ET DE MESSAGERIE QUI SERONT UTILES EN CAS DE DEMANDE DE PRECISIONS OU D'ELEMENTS COMPLEMENTAIRES****Nom Prénom****Fonction exacte dans l'organisme****Adresse complète de l'organisme****Téléphone**
(fixe ou portable)**Mail****Avis circonstancié sur le candidat :**

Informations complémentaires

Le candidat est-il informé de votre demande de distinction ? OUI NON

S'agit-il de la première demande pour ce candidat dans l'échelon ? OUI NON

Cette demande de proposition devra être complétée avec la plus grande précision, notamment en ce qui concerne les services rendus et l'avis du proposant (qui doit être circonstancié).

Vous pouvez y apporter toute pièce complémentaire que vous jugerez utile : CV, titres obtenus,

Les demandes de proposition sont à adresser :

- **principalement par email** à l'adresse suivante : pref-mjsea@nord.gouv.fr
- ou par courrier à **Préfecture du Nord
Cabinet du Préfet
Bureau du protocole, des visites officielles et des distinctions honorifiques
12 rue Jean Sans Peur
CS 20003
59039 LILLE cedex**
- pour les promotions **Bronze** **au plus tard le 15 avril pour la promotion du 14 juillet**
 au plus tard le 1^{er} octobre pour la promotion du 1^{er} janvier
- Argent et Or** **au plus tard le 1^{er} février pour la promotion de juillet**
 au plus tard le 1^{er} août pour la promotion de janvier

Les dossiers arrivant après ces dates seront instruits pour la promotion suivante.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Madame Nathalie LIETARD, gestionnaire du dossier, au 03 59 71 34 77 (les mercredi, jeudi et vendredi) ou par mail à nathalie.lietard@region-academique-hauts-de-france.fr ou à drajes-papjes@region-academique-hauts-de-france.fr.

CACHET	DATE : NOM ET QUALITE : SIGNATURE :
---------------	--